

Mouvementée...



Christian PONS
Président de l'UNAF

Oui, effectivement, cette fin d'année a été particulièrement mouvementée avec de nombreux communiqués de presse, des rendez-vous, des contributions à fournir de toute urgence à InterApi, aux différents ministères pour des réunions décisives qui engagent notre syndicat et l'apiculture pour les années à venir.

D'abord au niveau ministériel, avec le plan pollinisateur et l'arrêté abeille, la problématique du frelon *Vespa velutina*, les aides FranceAgriMer sur les trois prochaines années, les actions contre la dérogation accordée aux néonicotinoïdes sur les betteraves, la gestion et les choix politiques d'InterApi où, heureusement, nos représentants travaillent dans l'intérêt de tous les apiculteurs, ce qui n'est pas le cas, hélas, de toutes les structures syndicales participantes...

En quelques mots, beaucoup de travail, de réunions pour apprendre que les décisions sont retardées, remises à plus tard. A croire que nos instances politiques nationales attendent toujours le dernier moment pour intervenir. Dans quel but ? Pour, bien sûr, pouvoir botter en touche et faire patienter. Mais dans l'intérêt de qui ? Pour les intérêts financiers de certaines filières et d'un syndicat agricole majoritaire ? C'est ce qu'on appelle la fuite en avant et foncer droit dans le mur. Après moi le déluge, comme diraient certains !

Ensuite, au niveau de l'UNAF, nous sommes confrontés à des choix difficiles en raison des conditions sanitaires.

Rien que pour notre assemblée générale annuelle : quand pourrons-nous l'organiser ? Où ? En présentiel ou en visioconférence ?

En 2020, les APIdays® ont débuté le 18 juin et se sont étalés jusqu'à la fin octobre, alors qu'habituelle-

ment, pour mieux médiatiser l'événement, nous nous concentrons sur trois jours uniquement. Cette fois, les partenaires avaient pu choisir leurs dates en fonction de leur agenda et de leurs possibilités... Mais tous n'ont pas réussi, malgré leur bonne volonté, à pouvoir les organiser. Qu'en sera-t-il en 2021 ? En attendant, les équipes travaillent à les préparer.

La quatrième édition du « Concours des miels de France » est très attendue par les apiculteurs, les partenaires, les sponsors, les médias et le grand public. Comment va-t-il se dérouler ? Sur un ou plusieurs lieux, mais très certainement à la mi-mars. Et seulement à condition de respecter les contraintes sanitaires et si ces dernières nous le permettent.

Pour toutes ces interrogations, des réponses vous seront communiquées très rapidement.

Malgré ces impondérables, les délégations des administrateurs comme des salariés travaillent, s'organisent sur de gros chantiers tels que la politique salariale ou l'informatisation des adhésions avec les abonnements, les assurances, Eco-Emballages... que vous pourrez faire en ligne.

Prochainement, un dossier sur le frelon *Vespa velutina* avec de nombreuses recommandations sera disponible, y compris pour les collectivités qui sont concernées au premier chef.

Et toujours aussi innovants et fédérateurs, les programmes Abeille, Sentinelle de l'Environnement® et APicité® devraient encore s'amplifier pour la défense de l'apiculture, de l'abeille et, au-delà, de la biodiversité.

Mes amis, apiculteurs de France, l'UNAF sera toujours prête à défendre vos intérêts, soyez-en sûrs !

Au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite à vous et à vos proches une bien meilleure année que la précédente, la santé, de belles récoltes et de la réussite pour vos projets !

Au plaisir de vous retrouver ! Enfin !

Bonne et heureuse année 2021 !